Des cotisations pour tous les budgets

Adaptez votre niveau de cotisation en fonction de vos capacités d'aujourd'hui. Vous aurez ultérieurement la possibilité de changer de classe de cotisation dans les conditions prévues dans la notice d'information.

| CLASSE DE COTISATION | MONTANT DE VOTRE COTISATION | | |
|-------------------------|--------------------------------|------|------------|
| 01 | 228 €/an | soit | 19 €/mois |
| 03 | 456 €/an | soit | 38 €/mois |
| 05 | 684 €/an | soit | 57 €/mois |
| 06 | 912 €/an | soit | 76 €/mois |
| 07 | 1 140 €/an | soit | 95 €/mois |
| 08 | 1 368 €/an | soit | 114 €/mois |
| 09 | 1 824 €/an | soit | 152 €/mois |
| 10 | 2 280 €/an | soit | 190 €/mois |
| 12 | 2 736 €/an | soit | 228 €/mois |
| 15 | 3 420 €/an | soit | 285 €/mois |
| 18 | 4 104 €/an | soit | 342 €/mois |
| 24 | 5 472 €/an | soit | 456 €/mois |
| 30 | 6 840 €/an | soit | 570 €/mois |

Tableau de cotisations 2015

Des renseignements concernant l'affilié figurent pour certains d'entre eux dans les fichiers informatiques à l'usage de CNP Assurances et de Préfon-Distribution. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'affilié peut en obtenir communication et modification en adressant une demande écrite à CNP Assurances, correspondant informatique et libertés, 4 place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15 ou auprès de Préfon-Distribution, 12 bis rue de Courcelles 75008 Paris.

Le régime PRÉFON-RETRAITE est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L. 441-1 et suivants du Code des assurances, dont l'objet est la constitution et le service d'une retraite par rente au profit des affiliés.

Il est souscrit par la Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique (Préfon) association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite ; d'assurer la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés ; de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables.

Il est distribué par la SAS Préfon-Distribution au capital social de 200 000 € entièrement libéré. 794 053 629 R.C.S. Paris immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13008416 et ayant son siège social au 12bis rue de Courcelles, 75008 Paris.

Il est souscrit auprès de CNP Assurances ayant son siège social au 4 place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15, SA au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, 341 737 062 RCS Paris, Entreprise régie par le code des assurances, Groupe Caisse des Dépôts.

www.prefon-retraite.fr www.prefon.asso.fr www.prefon-distribution.com

